

Motions votées par la Coordination Nationale du 11 février 2009 (à Paris VIII)

Communiqué de presse du matin

L'Université est à Saint Denis aujourd'hui. Après la journée de manifestation nationale qui a rassemblé près de 100000 personnes et confirmé la force exceptionnelle de la mobilisation, la Coordination nationale des Universités, aujourd'hui réunie à Paris 8, dénonce la manœuvre médiatique et la stratégie de diversion que Valérie Pécresse a trouvées comme seule réponse à nos demandes de retrait des réformes en cours. La coordination affirme que tous les représentants de l'Université et la Recherche se trouvent en ce jour réunis à l'université Paris 8, et non au Ministère où ne se déroule qu'une parodie de consultation.

Motion 1

Comme celles du 22 janvier et du 2 février 2009, la Coordination Nationale réunie le 11 février 2009 condamne la mise en place d'une politique d'affaiblissement structurel de l'enseignement et de la recherche, la précarisation des personnels de toutes catégories, enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, BIATOSS et ITA, notamment au travers de l'individualisation des carrières, de la mise en place du nouveau contrat doctoral et des suppressions d'emplois. Cette politique menace les conditions de vie, la formation et l'avenir des étudiants. La Coordination Nationale constate que toutes ces contre-réformes résultent de la loi LRU et du pacte sur la Recherche.

En conséquence, elle demande en urgence que la communauté universitaire et le monde de la recherche soient consultés sur une nouvelle loi garantissant démocratie, collégialité, indépendance, liberté et égalité entre les universités et les domaines de recherche, car l'Université n'est pas une entreprise et le Savoir n'est pas une marchandise.

Elle exige le rétablissement des postes supprimés, un plan pluriannuel de création d'emplois statutaires dans les universités et les grands organismes de recherche, dont elle refuse le démantèlement. Elle soutient les mobilisations en cours. Elle constate que les ministères n'ont toujours pas retiré :

- la réforme de la formation et des concours de recrutement des enseignants du premier et du second degrés.
- le projet de décret sur le statut des enseignants-chercheurs.

En conséquence la Coordination Nationale appelle l'ensemble des universités et des laboratoires à rejoindre le mouvement de grève totale, reconductible, illimitée, déjà engagée dans de très nombreuses universités.

Motion 2

La Coordination Nationale constate l'amplification et l'élargissement de la mobilisation à toute la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle se félicite de l'appel de la Sorbonne lancé par des présidents d'université et invite tous les présidents à se rallier à ce texte. Elle condamne le caractère systématique, idéologique et économique de toutes les réformes engagées par le gouvernement : c'est toute sa politique de la recherche et de l'enseignement supérieur qui est mise en cause. La coordination dénonce la série de « réformes » que le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le ministère de l'Education Nationale ont engagées à la hussarde sans aucune négociation :

- la loi LRU et le pacte de la Recherche
- la transformation radicale des organismes de recherche en agences de moyens
- la réforme de l'allocation des moyens aux établissements qui renforce la concurrence entre eux

(modèle dit « Sympa »)

- le pilotage, par le pouvoir politique, de la Recherche et de l'Université
- la précarisation des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche et la remise en cause des statuts nationaux (EC, BIATOSS, ITA, PRAG, PRCE...)
- le démantèlement des concours nationaux de recrutement des enseignants du premier et du second degrés, et le projet de « masterisation » de la formation des enseignants
- le projet de contrat doctoral
- l'abandon de la définition nationale des DUT ainsi que du fléchage des moyens des IUT et des IUFM.
- la réforme du système de bourse sur critères sociaux

Il apparaît clair que les attaques contre l'université ne sont qu'un élément d'une politique plus générale de destruction du service public d'éducation de la maternelle au supérieur, comme en témoigne la remise en cause de la laïcité par les accords Kouchner avec le Vatican. La Coordination Nationale appelle donc à la convergence des revendications de la maternelle à l'enseignement supérieur. Elle invite les enseignants du premier et du second degrés et leurs organisations syndicales à rejoindre ce mouvement. Elle appelle à l'ouverture d'un grand débat national sur l'ensemble des dossiers contestés à l'heure actuelle et qui concernent l'ensemble de la société française.

Motion 3

Tant que ses revendications ne sont pas entendues, la Coordination Nationale maintient ses actions, à commencer par la grève.

Elle appelle les confédérations syndicales à soutenir ces revendications le 18 février, lors de la rencontre avec le chef de l'Etat.

Pour renforcer le mouvement de grève initiée le 2 février, et parfois plus tôt, la Coordination Nationale appelle à des **formes d'actions diversifiées qui peuvent s'inscrire dans le calendrier suivant** :

- le jeudi 12 février, l'AG qui se tiendra au CNRS (siège parisien) à 10H doit rassembler le plus largement possible.
- le vendredi 13 février, à 15h, cérémonie de non remise symbolique des maquettes dans les différents rectorats et au ministère, assorties de « cœurs » comme autant de preuves d'amour pour la ministre.
- le mardi 17 février, journée massive d'information (distribution de tracts, RV communs) dans les gares.
- **le jeudi 19, journée nationale de manifestations.** La Coordination Nationale propose en outre l'organisation d'une manifestation nationale réunissant l'ensemble du personnel éducatif à une date proche (fin février ou début mars).

Dès maintenant, la Coordination Nationale appelle à signer le moratoire sur les expertises de l'ANR et de l'AERES (à l'appel de SLR et du C3N), à tenir et à renforcer son engagement du 2 février : « l'Université et la Recherche s'arrêtent ».

La prochaine AG de la Coordination Nationale aura lieu le vendredi 20 février à Paris Ouest Nanterre. Nous mettons à l'ordre du jour de cette AG une démission de nos fonctions administratives.

Motion 4

La Coordination Nationale condamne catégoriquement les violences policières contre la communauté universitaire, qui défend pacifiquement ses revendications légitimes. Elle dénonce la présence policière sur les campus.

Mandatés, organisations représentées :**Avaient envoyé des mandaté-e-s les établissements suivants :**

Université d'Aix-Marseille I	Université de Marne la Vallée
Université d'Angers	Université de Metz
Université d'Avignon	Université de Montpellier II
Université de Bordeaux I	Université de Montpellier III
Université de Bordeaux III	Université de Mulhouse
Université de Bordeaux IV	Museum d'Histoire Naturelle
Université de Bourgogne	Université de Nancy I
Université de Brest	Université de Nancy II
Université de Bretagne Sud Lorient	Université de Nantes
Université de Caen	Observatoire de Paris
Université de Cergy	Université d'Orléans
Université de Chambéry	Université de Paris I
Université de Clermont II	Université de Paris III
Conservatoire National des Arts et Métiers	Université de Paris IV
CNRS	Université de Paris V
École Française de Rome	Université de Paris VI
EHESS	Université de Paris VII
ENS Cachan	Université de Paris VIII
ENS Ulm	Université de Paris IX
ENS-LSH Lyon	Université de Paris X
Université d'Evry	Université de Paris XI
Université de Franche-Comté	Université de Paris XII
Université de Grenoble I	Université de Paris XIII
Université de Grenoble II	Université de Pau
Université de Grenoble III	Université de Perpignan
Université de Guyane	Université de Picardie Jules Verne
IEP d'Aix	Université de Poitiers
IEP de Lyon	Université de Reims
IEP de Rennes	Université de Rennes I
INALCO	Université de Rennes II
IUFM de Paris	Université de Rouen
Université du Havre	Université de Saint-Etienne
Université du Maine	Université de Strasbourg
Université de Lille I	Université de Toulon
Université de Lille II	Université de Toulouse I
Université de Lille III	Université de Toulouse II
Université de Limoges	Université de Toulouse III
Université du Littoral	Université de Tours
Université de Lyon 2	Université de Valenciennes
Université de Lyon 3	Université de Versailles St Quentin

Etaient représentées les organisations suivantes

Association des sociologues enseignants du supérieur
Collectif PAPER
Collectif Pour la Défense de l'Université
Confédération des Jeunes Chercheurs

Ferc-Sup-C.G.T.

SLR

SLU

Snesup-F.S.U.

Snprees-F.O.

Société de Langues et de littératures Médiévales d'Oc et d'Oïl

Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur

Société des Professeurs d'Histoire Ancienne des Universités

Société française d'étude du XVIe siècle

Société française d'étude du XVIIIe siècle

Société française Shakespeare

Sud-Recherche EPST

Sud-Education

UNEF